



Vice de procédure : alcoolémie au volant

Par **himynameisjoe**, le **24/09/2013 à 17:07**

Bonjour,rnrnHier soir, j'ai été contrôlé positif au volant avec un taux délictuel. Cependant, les policiers m'ont emmené au commissariat et immobilisé ma voiture avant m'avoir contrôlé, ce n'est qu'ensuite qu'ils ont vérifié mon taux.rnrnDe plus, j'ai soufflé aux alentours de 2 h du matin, puis une seconde fois vers 8 h du matin.rnrnJe me demande s'ils ne devaient pas me faire souffler deux fois au minimum. Je suis aussi un peu choqué qu'ils puissent nous emmener au commissariat sans "preuve" (pas de ballon). Et je tiens à vous préciser que je leur avais directement annoncé que j'étais positif.rnrnPensez-vous qu'il y ait eu un vice de procédure au moment de l'arrestation ou à propos du contrôle d'alcoolémie ?rnrnJe vous remercie d'avance et vous souhaite une bonne journée.

Par **alterego**, le **24/09/2013 à 19:16**

Bonjour,rnrn***j'ai soufflé aux alentours de 2h du matin, puis une seconde fois vers 8h du matin.*** rnrnQuels taux ?rnrn***Je me demande s'ils ne devaient pas me faire souffler deux fois au minimum. Je suis aussi un peu choqué qu'ils puissent nous emmener au commissariat sans "preuve" (pas de ballon).*** rnrnA part ceux que vous aviez bu puisque vous leur avait fait état d'entrée d'un taux délictuel et leur avez annoncé être positif.rnrnCordialement

Par **himynameisjoe**, le **24/09/2013 à 21:00**

J'avais un taux de 0,65 mg par litre d'air expiré à 2 h et 0,18 à 8 h.rnrnJe n'ai pas parlé des

quantités que j'ai bues mais j'ai dit que je pensais être positif...
Merci pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **24/09/2013** à **22:05**

Bonjour,
Voir le dossier : conduite sous alcool, vous saurez tout.